

L'ajournement

Pour nous de la région de Québec, ce dossier est extrêmement important pour que Québec puisse préparer et présenter son dossier et avoir des chances d'obtenir les Jeux olympiques. Ils ont besoin d'une garantie de l'aide fédérale. D'autant plus que localement, il y a beaucoup d'inquiétudes. Sans l'aide gouvernementale normale, il y a des gens qui s'inquiètent.

J'espère, aujourd'hui, recevoir une réponse plus claire que la dernière fois.

Mme Albina Guarnieri (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien): Madame la Présidente, le gouvernement du Canada a témoigné à plusieurs occasions déjà, au cours des derniers mois, son appui au groupe de citoyens de Québec qui pilote la candidature de cette ville pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 2002. Il s'agit là d'un dossier extrêmement important qui doit faire l'objet d'une attention particulière, afin que toute l'opération soit couronnée de succès.

[Traduction]

Le gouvernement fédéral s'est déjà engagé à verser 2,8 millions de dollars pour appuyer la candidature de la ville de Québec devant le Comité international olympique. Le ministre du Patrimoine canadien a dirigé une délégation canadienne à Lillehammer en février pour promouvoir la candidature de Québec comme hôte des jeux d'hiver.

[Français]

L'engagement financier du gouvernement fédéral dans ce dossier pourrait être de l'ordre de plusieurs centaines de millions de

dollars. Vous conviendrez qu'il s'agit d'une somme considérable. Cet engagement doit donc être bien évalué avant d'être fait. En plus de demander à ses collaborateurs de travailler avec célérité à cette tâche, le ministre du Patrimoine canadien doit aussi mener des consultations auprès de ses autres collègues du Cabinet dont les ministères seront appelés à intervenir dans ce dossier, avant de pouvoir donner une réponse finale au Comité organisateur.

La présentation des Jeux olympiques à Québec en 2002 nécessite un appui important des divers paliers de gouvernement, mais ce projet doit aussi recevoir un appui sans équivoque de la part de la population locale et régionale; sans cet appui, la tenue d'un tel événement sportif est impensable.

[Traduction]

Le CIO prendra sa décision définitive à Budapest en juin 1995 après avoir fait une sélection préliminaire en janvier de la même année, moment où elle invitera quatre finalistes à défendre leur candidature.

J'assure au député que le ministre tient compte de la date limite du 18 août 1994 pour le dépôt des candidatures pour la sélection préliminaire. La réponse sera rendue publique dès que possible.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Comme il est 17 h 59, la Chambre s'ajourne jusqu'à 10 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 h 59.)

